

Extract of INSPÉ de l'académie de Versailles

<http://inspe-versailles.fr/Presentation-generale>

Qu'est-ce que l'INSPÉ ?

Présentation générale

- L'INSPÉ - Présentation -

Publication date: lundi 23 mars 2020

Description:

Définition d'un INSPÉ

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

Les INSPÉ

[La loi « Pour une École de la confiance » promulguée le 26 juillet 2019](#) transforme les Espé en Inspé, *Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation* à partir de la rentrée 2019.

Dès la rentrée scolaire 2019, le nouveau référentiel de formation intitulé « Former l'enseignant du XXI^e siècle » des futurs professeurs des premier et second degrés et CPE est mis en oeuvre. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des Inspé.

Si le futur enseignant ou personnel d'éducation doit être conscient du niveau élevé de responsabilité qu'il aura à assumer quotidiennement, il doit d'abord être formé à l'exercer pleinement.

Ce référentiel de formation précise les objectifs, les axes de formation, les compétences travaillées, le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

En résumé :

- Une formation plus homogène et plus efficace sur l'ensemble du territoire au sein de l'Inspé
- Une ouverture à l'international renforcée
- L'affirmation d'un continuum de formation
- Le renforcement de la part du temps de formation assurée par des praticiens

Liens

- [La loi « Pour une École de la confiance »](#)
- [Le référentiel de formation intitulé « Former l'enseignant du XXI^e siècle »](#)
- [Infographie « Une formation plus homogène et plus efficace »](#)
- [Infographie « L'affirmation d'un continuum de formation »](#)

Leurs missions

Les Inspé sont des composantes à part entière de l'université. Ils forment tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou à l'université, ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation, CPE.

Cette formation en alternance, qui se déroule sur deux ans après la licence, est validée par un diplôme de master : **le master MEEF, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.**

Les Inspé vous proposent une carte de formations sous la forme de masters MEEF, spécialement conçus pour les étudiants souhaitant devenir enseignant. Après un Bac + 3 et pendant la 1^{re} année de master MEEF, **vous préparez le concours** conduisant à votre futur métier et êtes formé(e) à celui-ci grâce à des stages dans les établissements scolaires auprès d'enseignants chevronnés. Certaines de ces formations existent aussi **à distance.**

Après l'obtention de votre 1^{re} année de master et votre réussite au concours, vous suivez **votre formation**

professionnelle en alternance pendant votre 2e année de master avec un stage en responsabilité à mi-temps devant des élèves et un mi-temps de formation à l'Inspé. **Vous êtes alors rémunéré(e) à temps plein avec le statut de fonctionnaire stagiaire.**

La formation dispensée aux étudiants des Inspé comporte une forte dimension professionnelle et permet **une entrée progressive dans le métier**. Elle combine, d'une part, des savoirs théoriques et pratiques fortement articulés les uns avec les autres, et d'autre part, des périodes de stages en école ou en établissement.

Pour atteindre ces objectifs, les Inspé assurent des formations de masters MEEF déclinées en 4 mentions.

- La mention **Premier degré** prépare au concours de recrutement de professeurs des écoles
- La mention **Second degré** permet, suivant le parcours choisi, de préparer et passer les concours de professeurs de collèges et lycées (CAPES), lycées technologiques (CAPET) ou lycées professionnels (CAPLP).
- La mention **Encadrement éducatif** prépare au concours de recrutement de conseiller principal d'éducation.
- La mention **Pratiques et ingénierie de la formation** propose des cursus qui permettent :
 - à des professeurs d'accéder à des fonctions de formateurs de professeurs, de professeurs spécialisés, de chercheurs en Sciences de l'éducation ...
 - aux titulaires d'une licence d'accéder à des emplois de formateurs d'adultes, de cadres éducatifs ou de médiateurs culturels dans les secteurs extra-scolaires.

L'INSPÉ de l'académie de Versailles

L'Inspé de l'académie de Versailles, composante de CY Cergy Paris Université est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie : CY Cergy Paris Université, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Saclay, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'INS HEA et le Rectorat de l'académie de Versailles.

Ses 39 formations de masters MEEF sont dispensées sur 9 sites universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie : Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95), Évry et Orsay (91), Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

Certaines formations peuvent aussi être suivies intégralement à distance.

La carte des formations est commune. Si une formation est assurée par plusieurs universités, les mêmes enseignements y sont dispensés.

Jacques Renaud, professeur des universités a été nommé directeur de l'Espé puis de l'Inspé de l'académie de Versailles pour cinq ans. - [Bulletin officiel du 24 mars 2016](#)

Téléchargements :

- [Dossier d'accréditation](#)
- [Statuts de l'ÉSPÉ](#)
- [Règlement intérieur de l'ÉSPÉ](#)
- [Organigramme 2020 - 2021](#)
- [Annuaire des services de pilotage 2019 - 2020](#)
- [Plaquette de présentation 2019 - 2020](#)

Liens

[Les INSPÉ sur le site du ministère](#)